

**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER**

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
invités à participer aux

Jeux Internationaux de la Jeunesse 2011

PAYS
ETABLISSEMENT
VILLE	Mail Etablissement
Chef d'établissement	Mail du Chef d'établissement
Chef de délégation ¹	Mail du Chef de délégation
Entraîneur/Educateur ²	Mail de l'entraîneur

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) organisent pour la première fois

«Les Jeux Internationaux de la Jeunesse 2011»

Ils se dérouleront à Arcachon (France) du 25 au 29 mai 2011.

Activités sportives proposées (sur sable)

FILLES	GARCONS
FOOT	FOOT
HAND	HAND
RUGBY	RUGBY
VOLLEY	VOLLET

Dès réception de la présente invitation, vous voudrez bien lire attentivement les informations du dossier, confirmer la participation de votre ou vos équipe(s) en nous renvoyant la fiche d'inscription ainsi que la fiche d'hébergement dûment renseignées. Le retour des fiches devra être réalisé **avant le 28 janvier délai de rigueur**, afin que l'accueil de vos équipes puisse se faire dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons une excellente compétition.

Laurent PETRYNKA
Directeur de l'UNSS

Anne-Marie DESCOTES
Directrice de l'AEFE

NB : EN CAS DE FORFAIT → Prévenir :

La Direction Nationale de l'UNSS Tél. : 00 331.42.81.55.11 - Fax : 00 331.42.80.03.42
Email : dnp12@unss.org
Le Service régional UNSS de Bordeaux Tél. : 00 335.40.54.71.69 - Fax : 00 335.40.54.71.75
Email : dssr04@unss.org
Le coordonnateur J.I.J de l'AEFE : maxime.besnard@diplomatie.gouv.fr Tél : 00 33 1 53 69 38 70

¹ Le chef de délégation fait le lien direct avec l'organisateur pour toutes les questions logistiques. Il est le référent de l'équipe.

² L'entraîneur ou l'éducateur est le référent technique et gère sur les activités l'équipe.

JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE 2011

INFORMATIONS GENERALES

1. Organisation

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse 2011 sont organisés par :
La **Direction du Service Régional UNSS de Bordeaux**
Rectorat de Bordeaux – Tour de Sèze
114 rue Georges Bonnac – 33 000 Bordeaux
Tél. : 00 335.40.54.71.69 - Fax : 00 335.40.54.71.75
Email : dsr04@unss.org

2. Déplacement

Le déplacement n'est pas à la charge de l'organisateur.

3. Accès

> **Par Route** : A moins d'une heure de Bordeaux par la voie directe N 250. Autoroute A63, bretelle Arcachon A660. A 175 km de Bayonne, à 299 km de Toulouse, à 400 km de Nantes, à 611 km de Lyon, à 654 km de Paris, à 890 km de Lille.

> **Par train**: Toute l'année liaisons 2 allers-retours TGV Paris-Arcachon en 4h et de nombreux TGV via Bordeaux St Jean. Site web : voyages-sncf.com . 23 allers-retours Bordeaux St Jean-Arcachon avec le Ter Aquitaine. Site web : ter-sncf.com/aquitaine

> **Par avion**: Aéroport International de Bordeaux-Mérignac, à 45 minutes. Site web : www.bordeaux.aeroport.fr

4. Accueil : Toutes les équipes et accompagnateurs doivent se présenter à l'accueil le mercredi 25/05/11 entre 12h00 et 17h00 à Arcachon (précisions du lieu exact à venir) pour régler les formalités de participation suivantes :

- Confirmation de composition d'équipe,
- Vérification des licences (avec photo, signatures et tampon de l'A.S.),
- Prise en charge des jeunes officiels (Contrôle des cartes),
- Hébergement/restauration/transport.
- Cadeaux souvenirs
- Retrait de tous les documents indispensables au séjour.
- Remise de " l'objet du pays" et du blason

Arrivée exceptionnelle la veille possible.

5. Hébergement Restauration

Au plus vite, après réception de la présente convocation, retour des annexes F1 et F2, accompagnées du **chèque de règlement (virement bancaire possible) et du chèque de caution au plus tard le 01 /03/11** au Service Régional UNSS de Bordeaux.

Forfait : forfait indivisible de 240€ par personne pour l'ensemble du séjour comprenant la participation aux activités sportives, culturelles, l'hébergement, la restauration et les déplacements locaux.

Une aide partielle pourra éventuellement être apportée par l'AEFE pour cette partie. Pour les modalités prendre contact avec le coordonnateur AEFE J.I.J : maxime.besnard@diplomatie.gouv.fr

Hébergement : Les concurrents et les accompagnateurs seront hébergés dans des centres d'hébergement, campings (mobilhome), hôtels.

Restauration : les repas seront pris tantôt dans les structures d'hébergement, tantôt à l'extérieur. Des repas froids pour le retour peuvent être commandés au prix de 9,00 € (voir fiche d'hébergement).

Le "Rendez-vous des pays" permettra à tous les pays de faire connaissance dès la 1^{ère} soirée. Chaque délégation devra apporter un poster (précisions à venir) et un objet de son pays à déposer à l'accueil dès l'arrivée.

Le tee-shirt événementiel sera en vente (5€). A commander avant l'évènement.

Caution : un chèque de 500 € par équipe qualifiée doit être envoyé avant le 01/03/11 à l'organisateur. En cas de dommages constatés, cette caution sera retenue en totalité ou partiellement et des poursuites pourront être engagées contre les fautifs.

Aucune équipe ne sera hébergée si :

- elle n'a pas renvoyé sa fiche d'hébergement dans les délais impartis, accompagnée des chèques de règlement (au virement bancaire effectué) et de caution.

ATTENTION : l'organisateur ne sera pas en mesure de prendre en compte les changements de composition des délégations à moins de 48 heures du début de l'évènement en ce qui concerne la répartition dans l'affectation des hébergements.

IMPORTANT : pour les équipes arrivant en car, prévoyez une amplitude de conduite jusqu'à 21h30 pour rejoindre les hébergements après l'accueil et le repas du soir (distance maximale de 15 km entre les hébergements les lieux d'activité).

6. Comportement :

Aussi bien sur le site de compétition, en ville, ou sur les lieux d'hébergement et de visite, **le comportement des compétiteurs doit être irréprochable**. Tout manquement aux règles de bonne conduite sera signalé au chef d'établissement ; il risque d'entraîner des sanctions scolaires, sportives et financières.

Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

7. Engagement des équipes / composition de la délégation

Chaque établissement aura la possibilité d'inscrire entre 2 et 8 équipes avec au moins une équipe de filles et une équipe de garçons parmi les activités sportives suivantes : rugby, handball, volley-ball et football. **Voir fiches techniques et annexes F1 et F2**

NB :

- Cette édition étant la première, l'UNSS et l'organisateur pourra mettre en place des modalités de recueil des informations autres que les fiches en annexe F1 et F2 (n ligne par exemple pour en faciliter la saisie et le traitement)
- La possibilité de règlement par virement bancaire est proposée (Voir annexes F3)
- Des photos à voir sur : <http://picasaweb.google.com/UNSSBordeaux/UNSSJeuxRegionauxDesLyceesJRLArcachon260510?feat=directlink>

JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE 2011
FICHE TECHNIQUE

1. Beach HANDBALL 4 x 4

Equipe de 4 joueurs (dont 1 gardien)
+ 1 remplaçant maximum.
Equipe mixte autorisée.

Chaque enseignant accompagnateur doit être joignable à tout moment.

Arbitrage

→ Obligatoire par un membre de l'équipe

Règlement

- Temps de jeu défini sur place en fonction du nombre d'équipes.
- Match en 2 manches gagnantes.
- Terrain de 27 m X 12 m – aire de jeu 15m X 12m (zone de 6m)
- Si égalité à la fin d'une manche, mort subite.
- « Kung fu » = 2 pts ; le ballon doit être saisi en suspension au dessus de la zone.
- Pas de corner.
- On peut ramasser le ballon dans la zone si on a les pieds dans le terrain.
- Sur touche et jet franc adversaires à 2m.
- Une faute valant une exclusion = 2 buts de pénalité.
- Pas de « penalty », mais 1 but de pénalité.
- Changement libre sur arrêt de jeu par le milieu du terrain.

2. FOOT « on beach » 5 x 5

Equipe de 5 joueurs (dont 1 gardien)
+ 1 remplaçant maxi.
Equipe mixte autorisée.

Chaque enseignant accompagnateur doit être joignable à tout moment.

Terrain

40 m x 20 m

Arbitrage

→ Obligatoire par un membre de l'équipe

Règlement

- Temps de jeu défini sur place en fonction du nombre d'équipes.
- Pieds nus ou chaussettes.
- Remise en jeu à la main pour le gardien.
- Touche au pied ou à la main, adversaires à 5 m.
- On ne peut pas marquer sur engagement ou touche.
- Changements libres pendant un arrêt de jeu par le milieu du terrain.
 - Pas de passe volontaire au gardien → réparation = penalty à 6m.
- Corner au pied.
- Tacle dangereux = 3' d'exclusion → penalty à 6 m.
- Pas de hors- jeu.
- Zone du gardien de 6 m sur toute la largeur du terrain.
- Pour toute faute : coup franc direct avec mur à 5 m.

JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE 2011

FICHE TECHNIQUE

3. RUGBY « on beach » 4 x 4 «à toucher»

Equipe de 4 joueurs + 3 remplaçants maximum. **Equipe mixte non autorisée.**

Chaque enseignant accompagnateur doit être joignable à tout moment.

Terrain : 35 m x 30 m

Arbitrage

→ Obligatoire par un membre de l'équipe

Règlement

- Temps de jeu défini sur place en fonction du nombre d'équipes.
- Le jeu au pied est INTERDIT sur toute l'aire de jeu en but compris.
- Le match commence par un coup de pied tombé le ballon doit faire 5 mètres. Si le « toucher » et la réception du coup d'envoi s'effectuent simultanément le « toucher » ne sera pas comptabilisé.
- Le plaquage est interdit. Seul le toucher à 2 mains simultanément par le même joueur et sur la partie habillée (short, tee-shirt) est légal. Sont exclus la tête, les bras et les jambes.
- Chaque toucher donne lieu à un arrêt de jeu. Au 3ème toucher consécutif. La possession du ballon change d'équipe. Après la remise en jeu du « toucher » la passe est obligatoire.
- Suite à un toucher, la remise en jeu (ballon mis au sol) doit s'effectuer à l'endroit précis par le joueur touché ou par un joueur adverse en cas de changement de possession.
- Sur toutes les remises en jeu, l'équipe adverse doit se positionner à 5 m du ballon.
- La touche s'effectue par une remise en jeu comme pour le toucher, à 5 m de la touche (ballon au sol pied-main).
- Si le joueur est « touché en l'air » (plongeon) et aplati réglementairement, l'essai est validé.
- JEU DANGEREUX : sont considérés comme actes dangereux :
 - tout plaquage, « cuillère », le fait de tenir-tirer-agripper son adversaire par le maillot, de commettre une quelconque action d'antijeu ou de « frapper » à deux mains au lieu de toucher.
 - en cas de récidive : 3 minutes d'exclusion.

4. VOLLEY « on beach » 4 x 4

Equipe de 4 joueurs + 1 remplaçant maximum.

Equipe mixte autorisée pour les tournois garçons.

Chaque enseignant accompagnateur doit être joignable à tout moment.

Terrain

7 m x 14 m

Arbitrage

→ Obligatoire par un membre de l'équipe

Règlement

- Un set de 15 pts ou 21 pts en poule, un set de 25 pts en finale.
- (2 pts d'écart). Changement de côté à la moitié du set
- Rotation obligatoire du serveur tous les 3 pts.
- Joueur 1 sert au début, puis 2, 3 et 4
- Tous les joueurs passent donc au service dans cet ordre.
- Hauteur du filet : Filles = 2m10 Garçons = 2m24
- Faute au filet = pt pour l'adversaire.
- Changements libres à la fin d'un échange

5. CHALLENGE CULTUREL

Chaque pays présentera au cours de la "**soirée des pays**", sa région de provenance à travers un panneau (poster) ou d'objets culturels qui permettront les échanges et la compréhension des cultures. Des visites autour d'Arcachon et son célèbre bassin seront organisées pour découvrir la région.

Une conférence sera organisée à l'Olympia à Arcachon sur le thème de la francophonie et des valeurs olympiques (sportifs de haut niveau, spécialistes, experts).

FICHE TECHNIQUE D'INSCRIPTION

A retourner dès que possible pour le 28 janvier 2011 (délai de rigueur)
 au coordonateur AEFE J.I.J : maxime.besnard@diplomatie.gouv.fr 00 33 1 53 69 38 70



NB : un formulaire en ligne viendra peut-être remplacer cette fiche

PAYS : Ville : Etablissement:
 Téléphone fax : contact SKIPE (éventuel) :
 Chef d'établissement @ Chef d'établissement :
 @ Établissement
 Nom du Chef délégation (francophone) :
 @ Chef délégation : contact SKIPE (éventuel) :
 Nom du l'entraîneur :
 @ Entraîneur : contact SKIPE (éventuel) :

Activités Sportives (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Foot Filles (6 max.)	Foot Garçons (6 max.)	Hand Filles (5 max.)	Hand Garçons (5 max.)	Rugby Filles (7 max.)	Rugby Garçons (7 max.)	Volley Filles (5 max.)	Volley Garçons (5 max.)

A REMPLIR DANS UN SECOND TEMPS

Composition d'Equipe – Activité 1 :

Noms	Prénoms	Dates de Naissance	Nationalités
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

Composition d'Equipe – Activité 2 :

Noms	Prénoms	Dates de Naissance	Nationalités
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

Je, soussigné, chef d'établissement, certifie que tous les élèves inscrits sur cette fiche sont scolarisés dans mon établissement, en possession d'une assurance et d'un certificat médical et que l'accompagnateur, chef de délégation, est membre de la communauté éducative de mon établissement.

A, le

.....Signature du Chef d'Etablissement et cachet de l'établissement

FICHE TECHNIQUE D'HEBERGEMENT / RESTAURATION / AUTRES

NB : un formulaire en ligne viendra peut-être remplacer cette fiche

Règlement à effectuer:

- **soit** par chèque bancaire établi à l'ordre de UNSS BORDEAUX à retourner pour le 01 /03/11 à: Service Régional UNSS de Bordeaux - Rectorat de Bordeaux – Tour de Sèze - 114 rue Georges Bonnac – 33 000 Bordeaux

- **soit** par virement à effectuer pour le 01/03/11 (voir coordonnées bancaires en annexe F3)

PAYS :

Ville :

Etablissement:

Téléphone

fax :

contact SKIPE (éventuel) :



Chef d'établissement :

@ Chef d'établissement :

Chef de délégation :

@ chef délégation:

Nom du chef délégation/porteur du projet :

contact SKIPE (éventuel) :

	masculin		féminin			
Nombre de compétiteurs (240€ / personne)						
Accompagnateurs (240€ / personne)				=	x 240€	=
					€
					Total Equipe	
Chauffeurs (chambre single) (260€ / chauffeur)						
TOTAUX		+		=	x 260€	=
					€
T-shirt de l'évènement (5€) à commander avant l'évènement						
TOTAUX		+		=	x 5€	=
					€
Nombre de repas froids à emporter pour le départ du dimanche midi (9€ / personne)				=	x 9€	=
					€
					Total général	=
					€

(Chèque à l'ordre du SRUNSS Bordeaux)

	Arrivée	Départ
TRANSPORT Peut être compléter ultérieurement	<input type="checkbox"/> par route à l'accueil le : prévue vers h	<input type="checkbox"/> par route à l'accueil le : prévue vers h
	<input type="checkbox"/> en train (gare d'Arcachon) le : Train n° à h	<input type="checkbox"/> en train (gare d'Arcachon) le : Train n° à h
	<input type="checkbox"/> Par Avion (aéroport de Mérignac) le : Vol n° à h	<input type="checkbox"/> Par Avion (aéroport de Mérignac) le : Vol n° à h

Fait à, le

Nom et signature du Chef d'Etablissement + cachet de l'établissement

**COORDONNEES BANCAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE UNSS
DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
UNSS SR BORDEAUX

Domiciliation
**SG BORDEAUX (00370)
28 CRS DE L'INTENDANCE
33001 BORDEAUX**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00370	00037278831	70

IBAN : FR76 30003 00370 00037278831

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP